

Avis voté en plénière du 25 juin 2014

Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap : un défi, une nécessité

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse salue cet avis original que nous envisageons avant tout comme une œuvre de pédagogie. Les travaux en section ont permis de mettre en évidence la différence entre la déficience et le handicap, qui en est la conséquence sociale. Cette approche est très importante, elle implique un changement complet de paradigme de nos politiques publiques sur le handicap.

Le passage d'une politique d'intégration à une politique d'inclusion est ainsi au cœur de cet avis. En partant de l'exemple du handicap, notre section démontre les vertus, pour tous, d'une société accueillante et accompagnante, fondée sur la recherche de l'universalité la plus grande possible. C'est dans la capacité de la société à s'adapter aux personnes en situation de fragilité que nous construirons le véritable vivre ensemble.

A bien des égards, nous avons retrouvé dans les enjeux de cet avis, ceux qui ont trait aux politiques de jeunesse mais aussi à l'avis sur le projet de loi sur l'adaptation au vieillissement, à l'instar du souci d'éviter les ruptures de parcours, de proposer des dispositifs lisibles et compréhensibles et de tendre vers la co-construction des politiques publiques. L'avis préconise par ailleurs de compléter les études d'impact des projets de loi par un volet « impact-inclusion » à l'image de la clause qui vient d'être annoncée pour les jeunes et qui avait été l'objet d'une recommandation de notre conseil.

Si l'avis a fait le choix de ne pas aborder en détail les problématiques de l'accessibilité de l'éducation et du travail, nous souhaitons toutefois souligner leur centralité. Si l'école est le premier pas évident et si elle doit être impérativement repensée de façon à y permettre l'épanouissement du plus grand nombre, l'accès à l'enseignement supérieur, mais également à l'éducation non formelle, nous semblent des enjeux tout aussi majeurs.

Les organisations étudiantes et de jeunesse militent en ce sens et participent d'ailleurs à la cartographie des lieux accessibles.

Nous sommes convaincus que tous les jeunes ont quelque chose à donner à la société et une envie d'être utiles. C'est dans cet esprit qu'un objectif chiffré de présence de jeunes porteurs de handicap parmi les jeunes en service civique a été fixé, même s'il n'a pas encore été atteint.

Notre groupe félicite enfin la rapporteure pour les efforts de traduction en version « facile à lire, facile à comprendre », exercice qui pourrait être utile pour l'ensemble des avis pour permettre à tous les citoyens d'en prendre connaissance.

Nous votons en faveur de cet avis.